

# Bulletin de Souscription paroissiale

(merci de joindre ce bulletin rempli à votre règlement, vous pouvez le déposer soit dans le panier de quête ou au 3 rue Clément Marot)

Nom/prénom : \_\_\_\_\_

Raison sociale (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Je verse : \_\_\_\_\_ €

Par chèque  Par virement

JE SOUHAITE RECEVOIR UN REÇU FISCAL\* :

OUI  NON

\*Il permet de bénéficier d'une réduction d'impôts sur le revenu égal à 66% du don pour les particuliers (dans la limite de 20% du revenu imposable, exemple au verso).

Pour les entreprises, la réduction est de 60% dans la limite de 20 000 € ou de 0.5% du CA HT Annuel.



# CHERS PAROISSIENS ET PAROISSIENNES,

Nous venons solliciter votre contribution à la souscription paroissiale de cette année. La paroisse de Gerland lance une souscription paroissiale pour **surtout l'achat de nouveaux bancs** à Notre-Dame des Anges. Ces nouveaux bancs viendront compléter ceux actuellement présent. Ils permettront **d'augmenter de 50 places** la capacité actuelle et de supprimer des chaises « volantes » devant le tabernacle.

Concrètement il s'agit de **11 nouveaux bancs** de différentes tailles. Ces bancs seront fabriqués par les élèves de l'école la Mache à Lyon (8ème).

**Soyez chaleureusement remerciés pour votre soutien !**

**INVESTISSEMENT ESTIME  
POUR LA PAROISSE : 9 500€**

## **POUR PARTICIPER :**

**PAR CHÈQUE :** à l'ordre de la paroisse de Gerland en mentionnant « souscription paroissiale » au dos du chèque. Le chèque doit être déposé avec le bulletin dans une enveloppe, soit dans les paniers de quête à la messe, soit au 3 rue Clément Marot.

**PAR VIREMENT :** sur le compte de l'ADL :

**FR76 3000 3020 7000 0372 6002 933**

Attention, dans ce cas, n'oubliez pas de mentionner dans le virement votre nom et prénom + 143 + ST, ainsi que de déposer votre bulletin complété dans les paniers de quête à la messe, ou au 3 rue Clément Marot.